

A.N.C. INTERNATIONAL

SARL AU Capital de 8 300 €

**Siège social : 22 Rue du Pic de la Gela
Chez Mr WANG Wentao 31 170 TOURNEFEUILLE**

SIRET : 501 742 670 000 34

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 21 janvier à 17 H l'associé unique de la société ANC INTERNATIONAL, après avoir cédé une partie de ses parts sociales, et transféré son domicile personnel au 5 Rue des Fougères 31 170 TOURNEFEUILLE, s'est réuni en A.G.E à cette dernière adresse, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant .

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation de la cession de parts sociales du 15 janvier 2025, agrément d'un nouvel associé Madame LI Gening, et consécutivement à cette cession, modification de l'article 8- PARTS SOCIALES- des statuts : nouvelle répartition,
- 2- Transfert du siège social à compter de ce jour du 22 Rue du Pic de la Gela 31 170 TOURNEFEUILLE, chez Mr WANG Wentao, au 5 Impasse de la Colombette 31 000 TOULOUSE CHEZ EUREKAFE Société de domiciliation ; et corrélativement modification de l'article 4 – SIEGE SOCIAL- des statuts,
- 3- Adjonction au nom commercial déjà existant d'un terme complémentaire GW Technology, et Corrélativement modification de l'article 3 Bis — NOM COMMERCIAL — des statuts,
- 4- Consécutivement au changement d'adresse du gérant, modification de l'article 29 – GERANCE – des statuts,

L'assemblée est présidée par Mr WANG Wentao, lequel constate la présence :

- De lui-même possédant 73 parts sociales de la société, ci..... 73 parts
- Mme LI Gening, nouvel associé acquéreur représenté, possédant 10 parts sociales, ci... 10 parts

Soit la totalité des parts sociales composant le capital social, l'assemblée réunissant le quorum est donc habilitée à délibérer, et le Président met aux voix les résolutions suivantes .

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée entérine la cession du 15 janvier 2025, des 10 parts sociales de Mr WANG Wentao au profit de Madame LI Gening, née le 03/01/1990 à XIAN (CHINE) , de nationalité Chinoise, demeurant 1 Route Yanshan, district de Yanta — XIAN (CHINE), nouvel associé agréé de facto.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Wang

LI Gening

DEUXIEME RESOLUTION

Consécutivement à la première résolution l'article 8 des statuts est complété par la rubrique suivante

ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES

D) A la suite de la cession du 8 janvier 2025, la nouvelle répartition devient :

- Madame LI Gening, 10 parts, numérotées de 1 à 10, ci_____ 10 parts
- Monsieur WANG Wentao, 73 parts, numérotées de 11 à 83, ci..... 73 parts de 100 € chacune de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social.

L'assemblée constate que la société devient pluri-associés, sans changement de personne morale, la société restant toujours à l'Impôt sur les sociétés (IS), sans changement de gérant qui relève toujours du RSI.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée transfère le siège social, à compter de ce jour, du 22 Rue du Pic de la Gela — 31 170 TOURNEFEUILLE Chez Mr WANG Wentao, au 5 Impasse de la Colombette – 31 000 TOULOUSE Chez EUREKAFE Société de domiciliation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité,

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts qui devient :

ARTICLE 4- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au : 5 Impasse de la Colombette – 31 000 TOULOUSE – chez EUREKAFE Société de domiciliation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Au nom commercial : LB TOULOUSE INTERNATIONAL, l'assemblée décide d'ajouter le terme GW Technology company, et modifie en conséquence l'article 3 Bis des STATUTS : NOM COMMERCIAL, qui devient : L B TOULOUSE INTERNATIONAL GW Technology company

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

WJ

LGW

Consécutivement au changement d'adresse du gérant du 22 Pic de la Gela 31 170
TOURNEFEUILLE, au 5 Rue des Fougères 31 170 TOURNEFEUILLE, l'article 29 – GERANCE –
des statuts est modifié en conséquence.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 H et ledit présent procès verbal a été signé
par les associés présents ou représentés.

Mr WANG Wentao

Wang wentao

Mme LI Gening

Li Gening